



Salaire impaye droit du travail

Par **DUB47**, le **20/08/2010** à **16:07**

Bonjour,

voila je vous explique mon cas mon employeur ma fait mon cheque de salaire mais celui mais revenu impayes par ma banque pour provisions insufisante en plus de ca il sont en interdit bancaire il me dise quil doivent debloquer des fond avec leur banque pour pouvoir me payer mais je n'ai toujours pas eu de nouvelle a chaque c reporter au lendemain le manque de mon salaires provoque des defaillances dans ma vie privee tres importantes.

suis je dans mes droit de ne pas allez travaille tant que je n'ai pas mon salaire et quel risque encour mon employeur.

en attent d'une reponse veuillez recevoir mes chere salutation distinguees

Par **pepelle**, le **23/08/2010** à **12:43**

Bonjour

Il faut faire un référé devant le CPH pour obtenir une ordonnance de non paiement des salaires. Celle ci vous permettra de quitter votre travail et de pouvoir toucher l'assédict